



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/6213
3 mars 1965
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE, EN DATE DU 3 MARS 1965, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA TURQUIE

En de rares occasions, un rayon d'espoir vient soulager la tragédie de Chypre. Il arrive que l'indignation et le dégoût s'emparent de certains hommes intègres et de haute conscience parmi les Grecs de Chypre et les dressent contre les atrocités sans nom que font subir à leurs compatriotes turcs les dirigeants des Chypriotes grecs insurgés, qui poursuivent sans relâche l'expansion de l'hellénisme à Chypre. J'ai évoqué un cas de ce genre dans ma lettre à Votre Excellence, en date du 20 janvier 1965 (S/6158). Depuis lors, M. N. C. Ianitis, qui est sans doute le plus influent des Chypriotes grecs en dehors des milieux gouvernementaux, a condamné sévèrement le régime chypriote grec et lui a imputé l'entière responsabilité de la situation actuelle à Chypre, dans une déclaration qu'il a faite à l'organe de la nouvelle "Greek Brotherhood", publié à Londres.

Dans sa déclaration, qui est reproduite dans le numéro du 15 février 1965 du "News Bulletin", publié en anglais par la communauté chypriote turque de Nicosie, M. Ianitis a réaffirmé que l'échec des Accords de Zürich et de Londres était dû au manque de bonne volonté de l'Administration chypriote grecque. Il s'est exprimé en ces termes : "La mise en oeuvre de ces Accords dépend de la bonne volonté de ceux qui doivent les appliquer. Ces Accords nous rendaient maîtres de notre pays, mais ils n'ont pas été exécutés loyalement. Il nous appartient, en tant que Grecs, d'en assurer la mise en oeuvre, afin de nous acquitter des obligations qui incombent à la communauté majoritaire. Jusqu'ici, nous avons négligé complètement nos devoirs. Nous n'avons pas exécuté toutes les dispositions des Accords de Zürich et de Londres. Nous ne devons pas oublier que nous avons signé ces Accords et que nous devons donc reconnaître les droits de la communauté turque."

Rappelant qu'il avait signalé la gravité de la situation dès le mois de mars 1962, M. Ianitis a ajouté :

"J'ai déclaré alors que si nous suivions la même politique que les deux années précédentes, nous ne manquerions pas de faire échouer le navire de l'Etat. Persuadés que l'Enosis deviendrait une réalité, nous avons malheureusement provoqué le naufrage. Or nous voyons tous aujourd'hui que l'Enosis est plus que jamais hors d'atteinte. Nous avons formé un front uni contre la communauté turque et pour cette raison le monde entier s'est retourné contre nous. Nous avons compromis la position de la Grèce au sein de l'alliance de l'OTAN aussi bien qu'à l'ONU. Nous avons terni le bon renom de l'hellénisme et provoqué une scission définitive entre la communauté turque et la communauté grecque. Si nous avions obéi à la raison au lieu de céder à la passion, les résultats auraient été tout autres. Mais nous n'avons pas honoré notre signature et nous avons préféré oublier nos promesses."

Soulignant l'échec de la politique des dirigeants chypriotes grecs, M. Lanitis a déclaré : "les Accords relatifs à Chypre ont échoué parce que nous nous sommes écartés de la voie de la sagesse. Cependant, il n'est pas trop tard pour échapper au désastre. Nous devons cesser cette action militaire inutile contre les Turcs. Si nous désarmons, les Turcs feront de même. Mettons fin à l'illégalité, retournons à l'ordre constitutionnel et traitons les Turcs sur un pied d'égalité."

Je serais obligé à Votre Excellence de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de la Turquie
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,
(Signé) Orhan ERALP

